

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du jeudi 27 juin 2024

Direction Education, Jeunesse, Politique de la ville – N° 16.05.2024.64

Objet : Cérémonie des diplômés 2024 – Convention avec le Rectorat pour disposer des informations relatives aux lauréats de l'année – Signature - Autorisation

Date de la convocation : 19 juin 2024

Présidence : Frédéric MARCHE

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 27

PRESENTS : MM. Frédéric MARCHE, David BEAUCOUSIN, Fabrice BERTHOU, Rachid ARBI, Mmes Fabienne TELLIEZ, Mélanie DELACOUR, Hawa HAMIDOU, MM. Jean-David HOUNKPATI, Yaya SARR, Philippe LEFEBVRE, Mme Valérie HOULIER, MM. Frédéric LEBALLEUR, Stéphane FAUCHE, Mmes Corine PALMENTIER, Sandrine BALEM, M. Marc BOURREAU, Mme Evelyne LERICHE, M. Ibrahim DEM.

POUVOIRS :

Madame Monique COLOMBOTTI a donné pouvoir à Monsieur Fabrice BERTHOU.

Madame Sylvie OMONT a donné pouvoir à Monsieur Jean-David HOUNKPATI.

Monsieur Rosario TARSIA a donné pouvoir à Monsieur David BEAUCOUSIN.

Madame Coumba SALL a donné pouvoir à Monsieur Philippe LEFEBVRE.

Monsieur Infali DABO a donné pouvoir à Madame Valérie HOULIER.

Madame Alexandre EMERY a donné pouvoir à Monsieur Frédéric LEBALLEUR.

Monsieur Guy KIVATA a donné pouvoir à Monsieur Stéphane FAUCHE.

Madame Laëtitia LEFEBVRE a donné pouvoir à Monsieur Marc BOURREAU.

Madame DEM Clélia a donné pouvoir à Monsieur Ibrahim DEM.

SECRETAIRE DE SEANCE : Rachid ARBI

RAPPORTEUR : David BEAUCOUSIN

Vu :

- Les éditions précédentes de la cérémonie municipale mettant à l'honneur les diplômés de la Ville.
- Le courrier en date du 12 juin 2024 adressé au rectorat sollicitant la transmission de la convention permettant à la Ville de disposer de leurs résultats.

Fort du succès des précédentes éditions de la cérémonie des diplômés, la municipalité propose de reconduire celle-ci en 2024.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64

www.ville-cleon.fr

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Cérémonie des diplômés 2024 - Convention avec le Rectorat pour disposer des informations relatives aux lauréats de l'année - Signature - Autorisation

Date de transmission de l'acte : 01/07/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 01/07/2024

Numéro de l'acte : 16-05-2024-64 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 076-217601780-20240627-16-05-2024-64-DE

Date de décision : 27/06/2024

Acte transmis par : Chahinaz FOUGHALI

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.1. Enseignement

Pour rappel, l'objectif de cet évènement est de recevoir l'ensemble des cléonnais nouvellement diplômés, selon les niveaux de formation suivants :

- Brevet,
- CAP,
- Baccalauréat professionnel,
- Baccalauréat général,
- Baccalauréat technologique,
- Brevet de technicien supérieur,
- Licence,
- Master,
- Classe préparatoire aux grandes écoles.

Cette cérémonie a vocation à remercier et à encourager la jeunesse du territoire. Elle a également pour objectif d'informer et de promouvoir auprès des lauréats les actions portées par la commune dans les domaines de l'éducation, la jeunesse, l'insertion et l'emploi.

Afin d'obtenir la liste des lauréats, il est nécessaire de conventionner avec le rectorat et de contacter les différents centres de formation.

La convention proposée par le rectorat fixe les conditions de transmission et d'utilisation des données des lauréats.

Le Conseil Municipal, après délibération,
Et à l'unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention relative à la réutilisation des informations figurant dans les listes de résultats d'examens par les collectivités territoriales (en attente de réception).

Pour copie conforme,
Cléon, le 27 juin 2024
Le Maire,

Frédéric MARCHE



Publiée sous forme électronique sur le site de la commune le : 27/07/2024
Transmis en Préfecture le : 27/07/2024

